



CAMPUS CONTROVERSIES - ANTI-CHOICE GROUPS LOSE OUT

Joyce Arthur

ARCC has become pro-active in the growing controversy over the removal of club status from anti-choice groups on Canadian university campuses. Student unions generally grant club status to a wide variety of student-run clubs. With that official club status come perks, including the right to book and use student union space and resources, and funding for events. In return, clubs must abide by student union policies. In recent years, there has been a trend on many campuses for the student union to deny club status and/or funding to anti-choice groups, because some of their activities are perceived – by women students in particular – as discriminatory, as being harassing or intimidating, or as creating a “hostile atmosphere”.

Most of the controversy has arisen because of the Genocide Awareness Project (GAP), a travelling display of graphic shocking photos that compare abortion to genocide. It has appeared on at least ten campuses across Canada since 1999. Some campuses have also had debates or presentations featuring GAP speakers from the Canadian Centre for Bioethical Reform. Many campus anti-choice groups also engage in “education” campaigns, such as putting up posters designed to shame or guilt women, and distributing literature with false information about the “harms” of abortion to women.

On many campuses, such activities have been deemed to violate the student union’s harassment policy or equity mandate. Campuses that have voted down club status for anti-choice groups include the University of Calgary, Carleton University, Capilano College in BC, Memorial University (Newfoundland), UBC-Okanagan (Kelowna BC), and University of Victoria. In May 2008, the Canadian Federation of Students (CFS) passed a motion to sup-

port decisions of student unions to deny official recognition or funding to campus anti-choice groups. This has further encouraged some student unions to deny club status, including the University of Toronto, York University, University of Guelph, and Lakehead (Thunder Bay). Pro-choice protests have also disrupted or stopped anti-choice events at several campuses, including Carleton, McGill, and St. Mary’s in Halifax.

ARCC has been supporting student unions with information, advice, and presentations – in particular to the University of Victoria Student Society (UVSS). The UVSS held a vote on Feb 8 that revoked club status for the anti-choice group Youth Protecting Youth (YPY). This was the latest development in a months-long battle. In October, the UVSS cut YPY’s funding because it had hosted a debate featuring Stephanie Gray of the Center for Bioethical Reform, who compared abortion to genocide and showed a graphic film of an alleged abortion. The BC Civil Liberties Association (BCCLA) also became involved. A stalwart supporter of the free speech rights of anti-choice protesters and activists, the BCCLA claimed that the denial of funding was an infringement of freedom of speech under the Charter of Rights and Freedoms – even though the UVSS had simply acted on student complaints and voted to deny funding because YPY’s activities violated the society’s harassment policy. Further, neither universities nor their student unions are subject to the Charter, as they are considered autonomous bodies, not “government actors,” according to a Supreme Court precedent from 1990. Nevertheless, the BCCLA is threatening to sue the UVSS, so ARCC has been helping the UVSS by vigorously rebutting the BCCLA’s arguments at debates and presentations.

Joyce Arthur is the coordinator of ARCC.



Rebecca Bailin, co-founder and Editor in Chief of Ignite, Secretary of WAGS’ Undergraduate Council, and assisting in planning The F-Word Undergraduate Conference: Feminist Approaches to Scholarship and Organizing.

SYNERGY Rebecca Bailin

I would like to introduce Synergy to ARCC members – the Student & Youth Network for Reproductive Justice. As the Synergy Coordinator for ARCC, I’m honoured to introduce a project that has taken a lot of work by some very dedicated people. In keeping with the current trends of feminist student activism in Canada, ARCC has chosen the term ‘reproductive justice’ as opposed to choice. Reproductive justice points to a recognition of the problematic past of feminist activism, as well as a desire to look to the future. We use this term to privilege the intersectional experiences of all women – queer women, women of colour, disabled women, and women of varying socioeconomic status. Reproductive justice is a term that indicates solidarity with related causes and a real commitment to social justice generally.

As a network in its early development, Synergy has two universities on board so far. We welcome the University of Victoria’s Students for Choice, and the University of British Columbia’s Students for Reproductive Rights.

... continued on page 4

FORCING CRISIS PREGNANCY CENTRES TO BE HONEST

Peggy Cooke

At the end of 2009, a small but important victory for women came in the form of Baltimore's Limited-Service Pregnancy Centers Disclaimers Bill. The bill ensures that Crisis Pregnancy Centres (CPCs) post a disclaimer if they do not provide birth control or referrals to abortion services. It allows women to make decisions about whether the centres will fit their needs - and informed women are empowered women, better able to make choices that are right for them.

We have all heard about CPCs. There was a great deal of talk about them in the past year or so, and the internet was awash in undercover reports from the insides of various centres. And it's certainly not a problem confined to the USA. Remember at the end of 2007, when a group of Ottawa Senators' wives and girlfriends ("The Better Halves") were under fire for giving a percentage of their fundraising proceeds to a CPC?

CPCs are a hard concept to condemn, not least of all because they are not all alike in degrees of evil. Some CPCs no doubt provide accurate information to pregnant women, and certainly there are many such facilities who also help out with diapers, baby clothes, and sometimes even financial assistance to women who choose to give birth. But for every benevolent CPC, there are a handful of deceitful organizations with only one agenda: to shame women out of choosing abortion.

The building next to the clinic where I work is one of the latter types of CPC. The box of plastic fetuses in the window and the "Peace on Earth and in the Womb" sign give them away. But that's not the worst of it. Women who go there by mistake often come over afterwards to tell us how they were treated. Sometimes they are locked in a room and made to watch a video with "lots of screaming" about the evils of abortion. Sometimes they are given pamphlets

on breast cancer and post-abortion syndrome. Sometimes they even get a little plastic fetus to take home.

This isn't even the worst part. All that would be fine, if women KNEW that those were the "services" provided by the CPCs. Instead, they are told various lies when making their appointments - that the CPC can give them an ultrasound, that they will provide accurate information on all options, that they have counsellors (which is true only insofar as that anyone can call themselves a counsellor). Many times women think they are making an appointment to have an abortion, and the people at the CPC don't tell them otherwise; so when they show up (having taken the day off work and driven from another city), they are faced with this nonsense. One would think that if you have to lie to keep your business running, it's probably not a great business!

This is why the bill in Baltimore is so important. Women can't know with any certainty what they will face in an individual CPC, but if a disclaimer is required telling them what they WON'T get, at least they are better equipped to make that decision. Now all we need is more pro-choice, judgement-free facilities that will provide women with all the options. When there are more of those than there are CPCs, we will be getting somewhere.

Peggy Cooke is the volunteer escort coordinator at the Mogentaler Clinic, Fredericton, NB.

Editors' Note: Last December, the City Council of Baltimore Maryland passed a by-law requiring the city's anti-abortion "crisis pregnancy centres" to post signs saying they don't provide abortion or birth control. This successful initiative has prompted pro-choice groups across North America - including ARCC - to consider the feasibility of encouraging other City Councils to pass such bylaws. The desirability of this strategy is that some progressive City Councils may be more likely to pass such a bylaw than provincial or federal governments, and the process of enacting a municipal bylaw should be less onerous than for a provincial or federal law.

The Activist is a publication of The Abortion Rights Coalition of Canada. ARCC is the only nationwide political pro-choice group. Our mission is to ensure women's reproductive freedom by protecting and advancing access to quality reproductive health care.

ARCC undertakes political and educational work on reproductive rights and health issues and works against any reduction of reproductive health services, especially abortion. We network and collaborate with other organizations to further ARCC's mission.

For more information on our work and activities, visit our website at www.arcc-cdac.ca

We welcome your comments and story suggestions. E-mail us at info@arcc-cdac.ca.

A special thanks to Laetitia Houlmann, Titus Haenni, Patrick Powers, and Anais Bertrand-Dansereau for generously volunteering their translation services.

Options Line

Canadians for Choice maintains an updated database of abortion providers to ensure proper referral for people seeking abortion services, counseling services, or support centers. They can be reached toll free, 24 hours a day, 7 days a week at **1-888-642-2725**.

NO CHOICE BUT TO KEEP FIGHTING FOR CHOICE

Sheila Kieran

It has been said that if men could become pregnant, abortion would become a sacrament. Until that happy day, we'll just have to deal with the likes of Maurice Vellacott, a Conservative backbencher from Saskatchewan. He thinks he has enough time to freelance as a medical specialist; this leads him to state that "a growing body of research reveals significant health problems caused by abortion".

He insists that women need to be better informed so "they don't feel trapped into killing their unborn child". Well, when it comes to telling whoppers on the subject of reproductive rights, Vellacott should know. Given the misinformation that he and his cohorts in the anti-choice movement freely disseminate, it would be wonderful - and totally surprising - if they became informed about women who, for whatever reason, end their pregnancies. They could, for example, learn that there is no correlation between abortions, either induced or naturally occurring, and breast cancer. They could help ameliorate the tragedy of the 70,000 women annually who die around the globe from botched abortions.

If you want to know why Stephen Harper is a woman's worst nightmare, look no further than Mr. Vellacott. All parties have anti-choice, anti-woman men in their caucuses, but only in the Conservative caucus do these guys seem to run the show. That is why a good many of us were flabbergasted when Harper had the effrontery to lecture the international community on the importance of maternal health. Given his record of just plain spite against women, it's as if Bluebeard had taken up marriage counseling!

Recently, the Liberal leader told Harper that he would have to include abortion. If he's serious, Michael Ignatieff should start fighting for improved access to abortion in this country, because we need it badly. Aside from Vellacott territory, that need is felt especially in Prince Edward Island, which has no services, and in New Brunswick, Nova Scotia and Saskatchewan. One way to cure provincial governments bold flouting of the Canada Health Act would be to withhold transfer payments until they behave lawfully, in accordance with legislation passed by Parliament, a decision of the Canadian Supreme Court, and in keeping with the wishes of most Canadians.

On a more cheerful note, the one useful element in the presence of Mr. Vellacott and his playmates is that it serves to remind us we have come a long way -- and have an even longer way to go. On January 28, 1988 many of us thought the Supreme Court decision meant that we were almost home. Since then, we have dealt with the reality: the Vellacotts of this world are always there with their smug certainty about women and their bodies and their lives. We will always have to put up with people - a good many of them women - who act as if we become pregnant for the sheer joy of

having abortions.

If you want to take part in this urgent struggle for the right of women to have reproductive control of their own bodies, get in touch with the Abortion Rights Coalition of Canada. We need your support, whether it's financial or as a member of the group that is dedicated to keeping Vellacott and his ilk away from our bodies and our rights. The cause is as close as your daughter or granddaughter and the need is as urgent as the next woman. *Sheila Kieran is a journalist and speech-writer. She had seven children in eight years and when their father left brought them up alone. She is a passionate believer in choice.*

MEET OUR MEMBERS... LIANNE MCTAVISH

Lianne McTavish was an active member of the pro-choice group at the University of Rochester during the early 1990s, while undertaking a doctoral degree. In addition to participating in rallies on campus, she volunteered as an escort at the Planned Parenthood centre, and in 1992, along with hundreds of other pro-choice men and women, defended Buffalo abortion clinics against the anti-choice 'Operation Rescue' (aka 'Operation Fizzle'). After moving to Fredericton in 1996 to work at the University of New Brunswick, Lianne helped to organize a group of escorts at the Morgentaler Clinic, and along with Judy Burwell, she founded Pro-Choice New Brunswick, a group that lobbied for access to funded abortion in New Brunswick.

Lianne is now a Professor in the Department of Art and Design at the University of Alberta, publishing on critical museum theory and early modern visual culture, including an analysis of seventeenth-century French images of the unborn in her book *Childbirth and the Display of Authority in Early Modern France* (2005). She lives in Edmonton with her partner of 22 years and her cat of 14 years, and for fun she lifts weights.



Synergy *...cont'd from page 1*

Synergy's website and blog (<http://arccsynergy.wordpress.com>) will serve as a central hub for information, support, and resources. It will feature regularly updated news to keep student activists informed about abortion rights, childcare, worker's rights, violence against women, and other important Canadian issues that may impact women's ability to control their bodies. As Synergy develops, we plan to coordinate and highlight events by students around the country, publish blog articles and comments by students, and contact other progressive organizations to foster solidarity.

Reproductive justice advocates are fighting back against powerful anti-choice conservatives. Students, who have always been seminal actors in feminist movements, need to be at the forefront of this fight. With continued effort and commitment, Synergy will re-energize the reproductive justice student movement and keep abortion rights available for all women and their allies.

Rebecca Bailin graduates this year from the University of British Columbia with a double major in Sociology and Women's and Gender Studies (WAGS).

Editors' Note: Synergy is the latest development in ARCC's ongoing initiative to reach out to students at Canadian universities. In 2008, we published our handbook *How to Establish a Pro-Choice Group on Campus*. We have since partnered with the Ontario Federation of Students to publish and distribute resources for students. (Find these on the Synergy website under the "Resources" tab: <http://arccsynergy.wordpress.com>)

Synergy will link together pro-choice student groups across Canada, help activists become pro-active in educating students about reproductive rights, and help them respond to increasing anti-choice activity on campuses (see article on page 1).

ARCC SURVEYS ABORTION CLINICS ON PROTESTER ACTIVITY

Joyce Arthur

ARCC is currently undertaking a survey of abortion clinics across Canada. The purpose of the survey is to gather data on the clinics' past and present protester activity, its effects on staff and patients, law enforcement response, the clinic's remedies if any, and their success. A main objective besides systematically gathering this important data for the first time, is to determine whether the status quo is adequate, and if not, to evaluate and pursue possible remedies, such as a provincial bubble zone law. Our analysis and recommendations will be published and distributed to key stakeholders in Canada (adhering to confidentiality guidelines to protect individual clinics).

We would like to thank Pro Bono Students Canada for making this project possible. They provided ARCC with a first-year law student from the University of BC – Fanda Wu – to carry out the clinic surveys and write up a report. Fanda is being guided and supervised by ARCC's Coordinator and our own (pro-bono) lawyer.

Joyce Arthur is the coordinator of ARCC.



A woman demonstrates during a Stop Stupak Protest in New York City, demanding health care reform that will guarantee affordable, quality health care coverage for all, including access to comprehensive reproductive health care.

SPEAKER'S CORNER

ARCC has had a busy few months with speaking engagements across Canada to support students in their pro-choice activism on campus.

In November, ARCC member Lianne McTavish spoke for Voices for Choice, the pro-choice group at the University of Alberta in Edmonton. Lianne, a professor at UofA, talked about Canadian pro-choice activism and ARCC.

In January, ARCC's Coordinator Joyce Arthur spoke on reproductive justice at the "Trust Women" conference in Halifax, at St. Mary's University. She was an invited keynote speaker, along with Loretta Ross of Sistersong in the U.S., and Jessica Yee of the Native Youth Sexual Health Network. Joyce also led a workshop at the conference on the issue of ratification of anti-choice clubs at universities. A few days later, she joined a lively panel on "Emerging Feminism" at the University of New Brunswick in Fredericton. In February, Joyce also spoke on reproductive justice at the University of Victoria, again with Loretta Ross.

MAKING NETWORKING WORK

Peggy Cooke

Those of us who work in social justice know that the terrain is changing. Especially for my generation, the majority of our activism and organizing is done in a very different way now than it was when our parents were doing it. Certainly we are still marching, and probably always will be; however, we have moved almost completely beyond word-of-mouth in the traditional sense, and through the internet and specifically blogging and social networking, we are able to reach a wider and more diverse audience than ever before.

Reproductive rights is a global issue that takes on many different forms across different nations and cultures. Social networking has important implications for this kind of activism. In the past it was difficult for white, middle-class Western feminists to reach beyond their own spheres of influence and push for anything beyond abortion rights for themselves. We live in a world, however, where reproductive justice includes much more: the right not only to abortion, but also to control one's body and not fall victim to coerced pregnancy, forced abortion and forced sterilization (issues that overwhelmingly affect poor and racialized women). The

global reach of social networking allows us to understand and address those concerns, and gives othered women a voice in the fight for reproductive rights. Anyone can blog, and the readership of a blog depends more on the blogger's voice than their education level or bank account. And through social networking sites like Facebook, activists across a country as large and spread out as Canada can be connected, and coordinate national acts of resistance and celebration.

It is for these reasons that ARCC (along with many other organizations) is stepping up their web presence. Through a website as well as Twitter and Facebook, these organizations are taking advantage of the changing face of activism by reaching out to a broader and more diverse network of supporters.

You can help spread the word by letting your social networks know about ARCC. Encourage them to become a member to help us protect our reproductive rights.

Peggy Cooke is the volunteer escort coordinator at the Morgentaler Clinic, Fredericton, NB.

IN THE NEWS...

Conservative Government Contradicts Itself on Maternal Health Policy

Prime Minister Harper announced that he plans to make maternal health in the developing world a priority when he hosts the G8 summit in June. International Co-operation Minister Bev Oda has said the government's child and maternal health strategy will not address unsafe abortions in developing countries or support access to family planning and contraception. ARCC has called on the Canadian government to explicitly include family planning and safe abortion in its maternal health initiative saying, "By turning their backs on women who lack family planning services and resort to unsafe abortions, the Conservatives have decided that their lives are not worth saving."

Guilty Verdict in Murder of Dr. George Tiller

Scott Roeder has been convicted of first-degree murder in the death of George R. Tiller, one of the few doctors in the US to perform late-term abortions. Abortion rights supporters lauded the ruling, saying it sends a strong message to those who believe that violence against abortion doctors is justified that such acts will be punished. After the verdict, Dr. Tiller's lawyers issued a statement from his widow, Jeanne, and their family, "We hope that George can be remembered for his legacy of service to women, the help he provided for those who needed it and the love and happiness he provided us as a husband, father and grandfather."

Canadian Station Pulls Graphic Anti-Choice Ad

A graphic anti-abortion ad entitled, "Everyone Against Abortion, Please Raise Your Hand," sponsored by Kelowna Right to Life and approved by the Television Bureau of Canada (TBC) was pulled prior to airing on a local Kelowna television station. The ad drew national criticism for depicting disturbing, offensive, and misleading images that could incite violence against both women seeking abortions and the medical staff that provide them. ARCC sent a complaint letter to the TBC.

Call on Congress to Stop Abortion-Coverage Ban

Women's rights advocates are demanding that the severely restrictive anti-abortion Stupak amendment be dropped from the Affordable Health Care for America Act. Under this amendment, any insurance plan that wishes to be part of the new national health-care exchange would be prohibited from offering abortion coverage, although most insurance plans currently offer this coverage. Simply put, the ban means women would lose private coverage for abortion services and would also be prohibited from buying it, even with their own money. Terry O'Neill, President of National Organization of Women, stated, "...abortion is health care. And health care reform is not true reform if it denies women coverage for the full range of reproductive health services."

WE NEED YOUR HELP

In Canada, abortion was decriminalized in 1969 and has been without any legal restriction since 1988, theoretically giving women full reproductive autonomy and, therefore, security of person. Emphasis on theoretically. You see, the reality is that even though a woman's right to choose to end a pregnancy is guaranteed by the constitution, as interpreted by the highest court in the land, abortion rights continue to be a highly politicized issue that faces very real threats.

Across Canada, access to abortion continues to be inadequate. Private member bills that seek to elevate the standing of the unborn, and therefore muddy abortion's legality, are presented. Women visiting clinics face harassment from protesters and anti-choice campaigns. Future generations of medical professionals are denied training in abortion provision. This is not an exhaustive summary of the challenges that the preservation of abortion rights face.

The Abortion Rights Coalition of Canada (ARCC) exists to combat the degradation of women's reproductive rights. ARCC is the only nation-wide political pro-choice group devoted to ensuring abortion rights and access for women. ARCC, however, cannot function without support from Canadians. ARCC relies on the

membership and financial contributions from both individuals and groups in order to continue to advocate for abortion rights.

We need your help to continue our work with the Student & Youth Network for Reproductive Justice; the Student Unions facing controversy by withholding funding to anti choice groups; publishing the results of the survey of abortion clinics on protester activity; and, opposing the continuing threats to reproductive justice by a profoundly anti-choice government.

If you are not currently a member of ARCC, we encourage you to examine our various types of membership (see the form below.) Monthly donations are easy and provide ARCC with sustainable funding (think of it as two Latte Grandes a month for reproductive justice). Of course, many of you reading this will already be members and avid supporters of ARCC—to you, we ask that you tell your friends and family about the work that ARCC does and encourage them to consider supporting us.

We are Canada's voice for choice. We need your support to be heard, loud and clear.

JOIN ARCC TODAY

ARCC encourages all pro-choice supporters to become members. Please consider signing up for automatic monthly donations to help establish sustainable funding. You can complete the following membership form and mail it to ARCC, P.O.Box 2663, Station Main, Vancouver, BC V6B 3W3. Or, details and the full range of membership and list serve options are available on our website at www.arcc-cdac.ca

Name: _____

Address: _____

Street _____ City _____ Province _____ Postal Code _____

Phone: (home) _____ (work) _____ E-mail: _____

Basic Membership:

\$20 minimum fee: Other: _____

Cheque or money order payable to "ARCC" attached.

VISA #: _____ Signature: _____ Expiry Date: _____

Monthly Donations: I want to support ARCC with monthly donations.

Please debit my bank account: \$10 \$15 \$25 Other: \$ _____

Legal requirements for monthly donations: Please fill out this membership form in full, and attach a cheque marked "VOID".

Signature: _____

Date: _____

This donation is made on behalf of: an individual a business or an organization.

Your automatic donation will be processed on the 1st day of each month or the next business day. You may revoke your authorization at any time, but 15 days written notice is required. You may use the "PAD Agreement" cancellation form at www.cdnpay.ca. You have certain recourse rights if any debit does not comply with this agreement. For example, you have the right to receive reimbursement for any debit that is not authorized or is not consistent with this PAD Agreement. For more information on your cancellation and recourse rights, contact your bank or visit www.cdnpay.ca, or email us at info@arcc-cdac.ca.



CONTROVERSE DANS LES UNIVERSITÉS LES ANTI-CHOIX PERDENT

Joyce Arthur

La CDAC a pris une part active aux controverses entourant le statut des clubs anti-choix dans les universités canadiennes. Les associations des étudiants accordent généralement des statuts à toute une variété de clubs étudiants. Avec ce statut, il y a des bénéfices, y compris le droit de réserver et utiliser des espaces alloués à l'association étudiante, ainsi que ses ressources, comme l'aide financière où nécessaire. Pour ces privilèges, les clubs doivent suivre les règles de l'association. Depuis quelques années, à plusieurs universités, il y a eu des refus de statuts aux groupes anti-choix parce que quelques-unes de leurs activités sont perçues—par des étudiantes en particulier—comme discriminatoires, comme du harcèlement et de l'intimidation, ou comme créant une « atmosphère hostile » pour les femmes et pour le monde universitaire en général.

La plupart des controverses sont dues au « Projet de conscience du génocide » (ou GAP, « Genocide Awareness Project »). Il s'agit d'un diaporama comprenant des photos sensationnalistes et choquantes qui comparent l'avortement au génocide. Ce diaporama a été exhibé à au moins 10 universités à travers le Canada depuis 1999. À certains campus il y a eu des débats ou présentations avec des représentants du « GAP » venant d'un « centre canadien de réforme bioéthique ». Plusieurs groupes étudiants anti-choix font des campagnes d'« éducation », avec des affiches et des brochures contenant de la fausse information sur les « dommages » des avortements pour les femmes.

À plusieurs universités, Ces activités ont été jugées contraires aux politiques étudiantes sur le harcèlement et l'équité. Quelques universités qui ont voté contre le statut officiel de ces groupes sont l'Université de Calgary, l'Université Carleton, Collège Capilano (C. B.), l'Université Memorial (Terre-Neuve), le pavillon d'Okanagan de l'Université de C. B., et l'Université de Victoria. Au mois de mai 2008, la Fédération canadienne des étudiants a voté de soutenir ces décisions des associations étudiantes de refus de reconnaî-

tre un statut à des groupes anti-choix. Cette approbation a ensuite encouragé d'autres associations d'étudiants de refuser ces statuts à de tels groupes, y compris l'Université de Toronto, l'Université York, Université de Guelph, et l'Université Lakehead (Thunder Bay). Des manifs pro-choix ont aussi perturbé ou arrêté des événements anti-choix à plusieurs campus, tels Carleton, McGill, et St. Mary's à Halifax.

La CDAC a soutenu des associations étudiantes avec de l'information, des idées, et des présentations – en particulier à l'Association des étudiants à l'Université de Victoria (UVSS). Cette Association a tenu un vote le 8 février 2010 qui a enlevé son statut de club à l'organisation anti-choix, « Youth Protecting Youth » (la Jeunesse qui protège la jeunesse). Cette décision n'était que le dernier développement dans une bataille qui a duré des mois. Au mois d'octobre dernier, l'Association des étudiants a révoqué la subvention financière du YPY parce que le club avait organisé un débat auquel il a invité Stephanie Gray du Centre de réforme bioéthique. Mme Gray a comparé l'avortement au génocide, et elle a montré un film sensationnaliste d'un présumé avortement. L'Association de Colombie Britannique des droits civils (BCCLA) avait pris parti. Cette association est depuis longtemps un partisan connu de la parole libre sans borne, et soutient depuis longtemps des manifestants et activistes anti-choix. La BCCLA a qualifié ce refus de subvention de contravention de la liberté d'expression de la Charte des droits et libertés du Canada. Cette histoire s'est déroulée malgré le fait que l'association étudiante de l'Université agissait suite à des plaintes d'étudiantes et avait voté le retrait de fonds à ce club parce que ses activités violaient la politique anti-harcèlement de l'Université. De plus, ni les universités ni les associations étudiantes ne sont sujettes à la Charte, parce qu'elles sont considérées des entités autonomes, pas des « responsables du gouvernement » (selon un précédent de la Cour suprême datant de 1990). Néanmoins, la BCCLA menace l'Université de Victoria d'une poursuite en dommages-



Rebecca Bailin, co-fondatrice et rédactrice en chef de Ignite, secrétaire du Conseil des étudiantes de 2e cycle en Études femmes et genre.

intérêts. Voilà pourquoi la CDAC soutient l'Association étudiante dans cette affaire contre la BCCLA.

Joyce Arthur est la coordonnatrice de la CDAC.

SYNERGY Rebecca Bailin

J'aimerais présenter au public de la CDAC l'organisme Synergy - le réseau étudiant et jeunesse pour la justice reproductive. En tant que Coordinatrice de Synergy à la CDAC j'ai l'honneur de présenter ce projet, qui a nécessité énormément d'efforts de gens réellement engagés. À l'image des tendances actuelles de l'activisme féministe étudiant au Canada, la CDAC a choisi le terme « justice reproductive » par opposition au simple mot « choix ». La justice reproductive est tournée vers une reconnaissance du passé problématique de l'activisme féministe, ainsi qu'un désir de regarder vers l'avenir. Nous utilisons ce terme pour privilégier les expériences de toutes les femmes – femmes queer, femmes de couleur, femmes en situation de handicap et femmes de divers statuts socioéconomiques. La justice reproductive est un terme qui indique la solidarité entre causes proches ainsi qu'un engagement ferme pour la justice sociale en général.

Un réseau qui en est au début de son développement, Synergy bénéficie jusqu'ici du

... suite à la page 4

IMPOSE AUX CENTRES DE GROSSESSE-SECOURS / CRISIS PREGNANCY CENTRES UNE POLITIQUE DE TRANSPARENCE

Peggy Cooke

Fin 2009, les Américaines ont obtenu une victoire, petite certes mais importante, sous la forme du Baltimore's Limited-Service Pregnancy Centers Disclaimers Bill. Le projet de loi oblige les Crisis Pregnancy Centers (CPC) à publier un avertissement s'ils ne fournissent pas eux-mêmes de contrôle des naissances ou ne redirigent pas les femmes vers des services d'avortement. Il permet aux femmes de décider si ces centres correspondent à leurs besoins ; et une meilleure information signifie un empowerment des femmes, alors mieux à même de faire les choix qui sont les meilleurs pour elles.

Nous avons tous entendu parler des CPC. Ils ont beaucoup fait parler d'eux l'année dernière, tandis qu'Internet était inondé de rapports secrets rédigés depuis l'intérieur de plusieurs de ces centres. Et ce problème n'est certainement pas propre aux Etats-Unis. Vous souvenez-vous, fin 2007, quand un groupe de femmes et de compagnes de sénateurs d'Ottawa (« The Better Halves ») était sous le feu des projecteurs pour avoir fait don d'une partie des recettes de sa collecte de fonds à un CPC ?

Les CPC sont un concept difficile à condamner, notamment parce qu'ils ne se situent pas tous au même niveau de malversation. Certains CPC fournissent sans aucun doute des informations correctes aux femmes enceintes, et nombre d'entre eux aident certainement les femmes en mettant à leur disposition des couches, des vêtements pour bébés, et parfois même une assistance financière dans le cas où celles-ci décident d'accoucher. Mais pour chaque CPC bienveillant, il existe une multitude d'organisations malhonnêtes qui n'ont qu'un mot d'ordre : dissuader les femmes d'avorter.

Le bâtiment situé à côté de la clinique où je travaille fait partie de cette seconde catégorie de CPC. La boîte de fœtus en plastique dans la vitrine et le panneau « Paix sur la terre et dans l'utérus » en sont révélateurs. Mais il y a pire. Les femmes qui se rendent là-bas par erreur viennent souvent nous voir par la suite pour nous raconter comment elles ont été traitées. Parfois, on les enferme dans une pièce et les force à regarder des vidéos choquantes sur les méfaits de l'avortement. Parfois, on leur donne des pamphlets sur le cancer

du sein et le syndrome post-avortement. Parfois, elles reçoivent même un petit fœtus en plastique pour emporter chez elles.

Et ce n'est même pas encore le pire. Tout cela serait acceptable, si les femmes SAVAIENT qu'il s'agissait là des « services » fournis par les CPC. Au lieu de cela, on leur profère divers mensonges lorsqu'elles prennent rendez-vous: que le CPC peut leur faire un ultrason, qu'il va leur fournir des informations adéquates sur toutes les options, qu'il dispose de conseillers (ce qui est vrai si on part du principe que n'importe qui peut se prétendre conseiller). Il arrive souvent que les femmes pensent qu'elles prennent rendez-vous pour subir un avortement, sans que les personnes au CPC ne leur disent le contraire ; ainsi, quand elles arrivent (ayant pris un jour de congé et fait le trajet depuis une autre ville), elles se retrouvent face à ce non-sens. On peut penser que si quelqu'un doit mentir pour faire marcher ses affaires, ce ne sont probablement pas de bonnes affaires !

C'est pourquoi le règlement adopté à Baltimore est si important. Les femmes ne peuvent pas savoir avec certitude ce qui les attend dans un CPC, mais si les centres sont tenus de publier un avis leur disant ce qu'elles NE vont PAS recevoir, celles-ci sont au moins mieux armées pour prendre cette décision. Maintenant, nous avons bien sûr besoin d'un plus grand nombre d'établissements pro-choix qui ne portent pas de jugement et qui proposent aux femmes toutes les options. Lorsqu'il y aura davantage d'établissements de ce type que de CPC, nous serons sur la bonne voie.

Peggy Cooke est coordonnatrice bénévole à la clinique Morgentaler à Fredericton.

Note de la rédaction: En décembre dernier, le conseil de ville de Baltimore, au Maryland, a adopté un règlement imposant aux « centres de grossesse-secours » anti-choix de la ville d'afficher des panneaux précisant qu'ils n'offrent pas de services d'avortement ou de planning des naissances. La réussite de cette initiative a incité des organisations pro-choix de toute l'Amérique du Nord – y compris la CDAC – à envisager de demander à d'autres conseils de ville d'adopter un règlement semblable. Cette stratégie est souhaitable dans la mesure où certains conseils municipaux progressistes sont sans doute plus susceptibles d'adopter pareil règlement que les gouvernements provinciaux ou fédéral, et que le processus d'adoption d'un règlement municipal devrait être moins lourd que celui d'une loi provinciale ou fédérale.

“L'Activiste” est une publication de la Coalition pour le droit à l'avortement au Canada. La CDAC est le seul groupe politique pro-choix dans tout le Canada. Notre mission est d'assurer la liberté reproductive en protégeant et en promouvant l'accès aux soins de santé reproductive.

La CDAC s'engage à un travail public qui est à la fois politique et pédagogique, et nous travaillerons contre n'importe quelle compression de services dans le domaine de la santé reproductive, surtout quant à l'avortement. Nous collaborons avec d'autres organisations dans ce domaine pour faire progresser notre mission.

Pour plus d'informations sur notre travail, nos activités et nos publications, visitez notre site web à: www.arcc-cdac.ca.

Tous vos commentaires, suggestions et récits de vie sont aussi les bienvenus à info@arcc-cdac.ca.

Nous remercions Laetitia Houlmann, Titus Haenni, Patrick Powers et Anaïs Bertrand-Dansereau d'avoir généreusement prêté leurs services de traduction en tant que bénévoles.

PAS D'AUTRE CHOIX DE POURSUIVRE LA LUTTE POUR LE LIBRE CHOIX

Sheila Keiran

Il a été dit que, si les hommes pouvaient tomber 'enceints', l'avortement deviendrait un sacrement. En attendant ce jour heureux, il nous faudra continuer à traiter avec des individus comme Maurice Vellacott, un député/parlementaire conservateur du Saskatchewan. Il trouve qu'il a suffisamment de temps libre pour s'improviser chercheur en médecine: ce qui l'amène à affirmer qu' « un corpus de recherche toujours plus important révèle que l'avortement provoque de graves problèmes de santé ».

Il insiste sur le fait que les femmes doivent être mieux informées pour qu'elles « ne se sentent pas prises au piège et obligées de tuer leur futur enfant ». Il faut dire que, lorsqu'il s'agit de raconter n'importe quoi au sujet des droits reproducteurs, Vellacott sait de quoi il retourne. Etant donné la désinformation que lui et ses comparses du mouvement anti-choix diffusent librement, il serait fantastique – et totalement surprenant – qu'ils soient informés à propos de femmes qui, pour quelle que raison que ce soit, interrompent leur grossesse. S'ils l'étaient, ils pourraient, par exemple, apprendre qu'il n'y a pas de corrélation entre les avortements, qu'ils aient été provoqués ou soient survenus naturellement, et le cancer du sein. Ils pourraient ainsi contribuer à combattre la tragédie des 70'000 femmes qui meurent chaque année dans le monde des suites d'avortements non médicalisés.

Si vous voulez savoir pourquoi Stephen Harper est le pire cauchemar des femmes, il suffit de regarder M. Vellacott. Tous les partis ont dans leurs rangs des hommes anti-choix et anti-femmes, mais c'est seulement au sein du parti Conservateur que ceux-ci semblent mener la danse. C'est pourquoi bon nombre d'entre nous ont été sidérées/sont tombées des nues lorsque Harper a eu l'effronterie de faire un discours devant la communauté internationale sur l'importance de la santé maternelle. Etant donné sa méchanceté légendaire envers les femmes, c'est comme si Barbe-Bleue s'était reconverti en counseling marital!

Le leader des Libéraux a récemment dit à M. Harper d'inclure l'avortement dans son programme international. S'il est sérieux, Ignatieff doit commencer à se battre pour un meilleur accès à l'avortement dans son pays, parce que nous avons bien besoin. En dehors du territoire de Vellacott, ce besoin est spécialement ressenti sur l'Île-du-Prince-Édouard, qui ne dispose d'aucun service, ainsi qu'au Nouveau Brunswick, en Nouvelle-Écosse et en Alberta. Une façon d'empêcher les gouvernements provinciaux de bafouer impudemment la *Loi canadienne sur la santé* serait de différer les transferts de paiements jusqu'à ce qu'ils respectent les lois, conformément à la législation passée par le Parlement, une décision de la Cour suprême du Canada, et en se conformant aux souhaits de la majorité des Canadiens.

Dans un registre plus positif, le seul élément utile de la présence de M. Vellacott et de ses petits camarades est qu'elle sert à nous rappeler que nous avons fait beaucoup de chemin... et qu'il nous en reste encore plus à faire. Le 28 janvier 1988, nombre d'entre nous pensaient que la décision de la Cour Suprême signifiait que nous avions presque atteint notre but/avons presque atteint notre but. Depuis, nous avons affaire à la réalité : les Vellacott de ce monde que nous aurons toujours avec nous, avec leurs certitudes gonflées de suffisance à propos des femmes, de leur corps, de leur vie. Nous devons toujours supporter

des gens (parmi lesquels bon nombre de femmes) qui agissent comme si nous tombions enceintes par pure joie de pouvoir avorter.

Si vous voulez participer à cette lutte urgente pour le droit des femmes à exercer un contrôle reproductif sur leur propre corps, prenez contact avec la Coalition pour le Droit à l'Avortement au Canada ; nous avons besoin de votre soutien, qu'il soit financier ou en devenant membre du groupe chargé de maintenir Vellacott et les personnes de son espèce loin de notre corps et nos droits. Cette question concerne des personnes aussi proches que votre fille ou votre petite-fille et doit être traitée avec autant d'urgence que la prochaine femme forcée à recourir à un avortement clandestin.

Sheila Kieran est journaliste et écrit des discours. Elle a eu sept enfants en huit ans, qu'elle a élevés seule lorsque leur père est parti. Partisane convaincue du choix, elle a aidé plusieurs femmes à interrompre leur grossesse.

UNE DE NOS MEMBRES...LIANNE MCTAVISH

Lianne McTavish était membre active du groupe pro-choix de l'Université de Rochester au début des années 1990, alors qu'elle y faisait sa thèse de doctorat. En plus de participer à des rassemblements sur le campus, elle travaillait bénévolement comme accompagnatrice au centre de planning familial et, en 1992, elle défendit aux côtés de centaines d'autres hommes et femmes pro-choix les cliniques d'avortement de Buffalo contre l'« Opération sauvetage » (alias l'« Opération fiasco ») initiée par les anti-choix. Après s'être installée à Fredericton en 1996 pour travailler à l'Université du Nouveau Brunswick, Lianne contribua à l'organisation d'un groupe d'accompagnateurs à la Clinique Morgentaler, et fonda, avec Judy Burwell, Pro-Choice New Brunswick, un groupe de pression réclamant l'accès à des avortements subventionnés au Nouveau-Brunswick. Lianne est aujourd'hui Professeur au Département d'art et de design de l'Université d'Alberta, et publie sur la muséologie critique et la culture visuelle moderne, notamment une analyse de l'image des enfants à naître dans la France du XVII^e siècle dans son ouvrage intitulé *Childbirth and the Display of Authority in Early Modern France* (2005). Elle vit actuellement à Edmonton avec son compagnon depuis 22 ans et son chat âgé de 14 ans, et pour se divertir elle fait des haltères.



Synergy *...suite de la page 1*

soutien de deux universités. Nous souhaitons la bienvenue aux Étudiantes unies pour le choix de l'Université de Victoria et au Groupe d'étudiantes pour les droits reproductifs de l'Université de Colombie-Britannique. Le site web et le blog de Synergy (<http://arccsynergy.wordpress.com>) serviront de point central pour des informations, du soutien et des ressources. Il contiendra des nouvelles régulières pour informer les activistes étudiantes à propos du droit à l'avortement, de la garde d'enfants, des droits du travail, de la violence à l'encontre des femmes, ainsi que d'autres sujets canadiens importants en lien avec la capacité des femmes canadiennes à contrôler leurs corps. A mesure que Synergy se développera, nous prévoyons coordonner et mettre en lumière des événements organisés par des étudiantes dans tout le pays, publier des billets de blog, des articles et des commentaires par les étudiantes et entrer en contact avec d'autres organisations progressistes afin d'encourager la solidarité.

Les adeptes de la justice reproductive mènent un combat contre de puissants conservateurs anti-choix. Les étudiantes, qui ont toujours été des acteurs essentiels de la première heure dans les mouvements féministes, doivent être dans les premiers rangs de cette bataille. Grâce à des efforts soutenus et un engagement continu, Synergy redonnera une énergie au mouvement étudiant pour la justice reproductive et se battra pour que le droit à l'avortement reste disponible pour toutes les femmes et leurs alliés.

Rebecca Bailin termine cette année un double diplôme en Sociologie et Études femme et genre à l'Université de la Colombie-Britannique.

Note de l'éditeur: Synergy est le dernier développement de l'initiative continue de la CDAC pour atteindre les étudiantes des universités canadiennes. En 2008, nous avons publié un manuel, Comment organiser un groupe pro-choix sur votre campus. Depuis, nous avons entrepris un partenariat avec la Fédération étudiante de l'Ontario pour publier et distribuer des ressources pour les étudiantes. (Vous pouvez les trouver sur le site web de Synergy dans l'onglet "Ressources" : <http://arccsynergy.wordpress.com>)

Synergy mettra en relation les groupes d'étudiantes pro-choix dans tout le Canada, aidera les activistes à devenir proactives dans l'éducation des autres étudiant(e)s à propos des droits reproductifs et les aidera à pouvoir réagir à l'activité anti-choix croissante sur les campus.

LA CDAC ENQUÊTE SUR LES PROTESTATIONS EN FACE DES CLINIQUES D'AVORTEMENT

Joyce Arthur

La CDAC est en train de mener une enquête dans les cliniques d'avortement de tout le Canada. L'objectif de cette enquête est de réunir des données sur les activités passées et présentes des protestataires, les effets de celles-ci sur le personnel et les patientes, les réactions de la police, les solutions des cliniques, s'il y en a, et le succès de ces solutions. Un des objectifs principaux, à part de réunir pour la première fois systématiquement ces données importantes, est de déterminer si le statu quo est acceptable. Si non, l'objectif est d'évaluer et mettre en œuvre des solutions éventuelles, comme une loi provinciale établissant des zones de protection des cliniques. Notre analyse et nos recommandations seront adressées à nos principaux partenaires et parties intéressés du Canada (en respectant des directives de confidentialité strictes pour protéger les différentes cliniques).

Nous aimerions remercier le Réseau canadien d'étudiants pro bono pour avoir rendu possible ce projet. Ils ont fourni à la CDAC une étudiante de première année en droit de l'Université de Colombie-Britannique – Fanda Wu – pour faire les enquêtes et rédiger un rapport. Fanda est guidée et supervisée par la coordonnatrice de la CDAC et par notre propre avocat (pro-bono).

Joyce Arthur est la coordonnatrice de la CDAC.



Une femme manifeste à New York contre l'amendement Stupak, en réclamant une réforme des soins de santé garantissant à toutes et à tous des soins de santé abordables et de qualité, y compris l'accès à des soins complets de santé reproductive.

LE COIN DE L'ORATEUR

La CDAC a été très occupée ces quelques derniers mois lors de missions dans tout le Canada pour parler à des étudiantes afin de les soutenir dans leur activisme pro-choix sur leurs campus.

En novembre, Lianne McTavish, membre de la CDAC, s'est exprimée pour Voices for Choice, le groupe pro-choix de l'Université d'Alberta, à Edmonton. Lianne, professeur à l'Université d'Alberta, a parlé de l'activisme pro-choix canadien et de la CDAC.

En janvier, la coordinatrice de la CDAC, Joyce Arthur, a parlé de justice reproductive à la conférence "Trust Women" à Halifax, à l'Université de St. Mary's. Elle était invitée avec Loretta Ross de l'association américaine Sistersong et Jessica Yee, du Réseau de jeunesse en matière de santé sexuelle (Native Youth Sexual Health Network). Joyce a aussi animé un atelier à cette conférence sur le thème de la ratification des clubs anti-choix dans les universités. Quelques jours plus tard, elle a fait partie d'une table ronde très animée sur le « féminisme émergent » à l'Université du Nouveau-Brunswick, à Fredericton. En février, Joyce a aussi parlé de justice reproductive à l'Université de Victoria, à nouveau avec Loretta Ross.

EXPLOITER LES RÉSEAUX

Peggy Cooke

Ceux parmi nous qui travaillent dans le domaine de la justice sociale savent que les temps ont changé. Ma génération, en particulier, effectue beaucoup de son activisme et de son travail d'organisation de façon très différente de nos parents. Il est vrai que nous manifestons encore et le ferons probablement toujours ; toutefois, nous avons presque complètement dépassé le bouche-à-oreille dans son sens traditionnel et, à travers internet et surtout les blogs et les réseaux sociaux, nous sommes capables d'atteindre un auditoire beaucoup plus vaste et varié qu'auparavant.

La question des droits reproductifs a une importance mondiale et s'exprime sous différentes formes dans divers pays et cultures. Les réseaux sociaux ont des implications importantes pour ce type d'activisme. Par le passé, il était difficile pour des féministes blanches occidentales de la classe moyenne de dépasser leur sphère d'influence et de promouvoir quelque chose de plus large que leur propre droit à l'avortement. Néanmoins, nous vivons dans un monde où la notion de justice reproductive va bien plus loin : en plus du droit à l'avortement, elle comprend le droit à contrôler son corps et le droit de ne pas être victime d'une grossesse imposée, d'un avortement ou une stérilisation forcés (des questions qui affectent massivement les femmes pauvres et sujettes au racisme). La portée mondiale des réseaux sociaux nous permet de

comprendre et de gérer ces problèmes, et donne aux femmes isolées la possibilité de participer au combat pour les droits reproductifs. N'importe qui peut créer un blog, et le lectorat d'un blog dépend plus de la personnalité du blogueur que de son niveau d'éducation ou son compte en banque. Et à travers des sites de réseautage social tels que Facebook, les activistes d'un pays aussi vaste que le Canada peuvent établir des liens et coordonner des actes de résistance et de célébration nationaux.

Pour toutes ces raisons, la CDAC (de concert avec beaucoup d'autres organisations) renforce sa présence sur le Web. À travers leur site internet, ainsi que Twitter et Facebook, ces organisations tirent parti du nouveau visage de l'activisme pour atteindre un réseau plus large et varié de partisans.

Vous pouvez contribuer à diffuser ces idées en faisant connaître la CDAC à vos réseaux sociaux. Encouragez-les à devenir membres pour nous aider à protéger nos droits reproductifs.

Peggy Cooke est coordonnatrice bénévole à la clinique Morgentaler de Fredericton.

DANS L'ACTUALITÉ

Le gouvernement conservateur se contredit sur sa politique de santé maternelle

Le premier ministre Harper a annoncé que son gouvernement entend faire de la santé maternelle dans les pays en développement une priorité, lors du sommet du G8 dont il sera l'hôte en juin. La ministre de la coopération internationale, Bev Oda, a toutefois souligné que la stratégie du gouvernement pour la santé des enfants et des mères n'inclura ni les conditions risquées d'avortements ni le soutien à la contraception ou au planning familial. La CDAC a demandé au gouvernement canadien d'inclure le planning familial et l'avortement sécuritaire de manière explicite dans son initiative sur la santé maternelle : « En tournant le dos aux femmes qui n'ont pas accès à des services de planning familial et qui doivent avoir recours à des avortements dangereux, les Conservateurs ont décidé que ce sont des vies qui ne méritent pas d'être sauvées. »

Verdict de culpabilité pour le meurtrier du Dr George Tiller

Scott Roeder a été reconnu coupable de meurtre au premier degré pour la mort de George R. Tiller, un des rares médecins nord-américains à pratiquer des avortements tardifs (plus de 20 semaines de gestation). Les militants pour le droit à l'avortement ont salué le verdict, qui envoie un message clair aux personnes qui estiment que la violence envers les médecins est justifiée. Suite au verdict, les avocats du Dr Tiller ont émis un communiqué au nom de sa femme, Jeanne, et de leur famille : « Nous espérons qu'on se souviendra de lui pour les services qu'il a rendus aux femmes, pour l'aide qu'il a su fournir à celles et ceux qui en avaient besoin, et pour l'amour et le bonheur qu'il nous a apportés comme mari, comme père et comme grand-père. »

Une chaîne canadienne retire une publicité anti-choix insultante

Une publicité anti-choix choquante intitulée « Ceux qui sont contre l'avortement, levez votre main », payée par le groupe Kelowna Right to Life et approuvée par le Bureau de la télévision du Canada, a été retirée avant même sa diffusion par une station de télévision locale de Kelowna, en Colombie-Britannique. L'annonce a été l'objet de critiques à travers le pays pour la manière dont elle montrait des images, insultantes et trompeuses, qui pourraient inciter à la violence contre les femmes qui cherchent à obtenir des avortements et contre le personnel médical qui les fournit.

L'amendement Stupak : interdiction d'indemniser les femmes pour les soins de santé liés à l'avortement

Les militantes pour les droits des femmes demandent au Congrès américain de retirer l'amendement Stupak, qui restreint très sévèrement l'accès aux soins liés à l'avortement, du projet de loi sur l'assurance-maladie aux États-Unis, l'Affordable Health Care for America Act [la loi « Des soins de santé abordables pour l'Amérique »]. Cet amendement exige que les polices d'assurance incluses dans le nouveau plan national d'assurance-santé cessent de rembourser les soins liés à l'avortement – bien que la plupart des assurances incluent présentement ces soins dans leur couverture. En d'autres mots, cette interdiction signifierait non seulement que les femmes ne pourraient pas être remboursées par leur assurance pour un avortement, mais aussi qu'elles ne pourraient même pas le payer de leur poche. Terry O'Neill, la présidente de la National Organization of Women, a déclaré que « l'avortement fait partie des soins de santé. La réforme de l'assurance maladie ne sera pas réelle si elle empêche les femmes d'avoir accès à tous les soins de santé reproductive dont elles ont besoin. »

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AIDE

Au Canada, l'avortement a été dépénalisé en 1969 et depuis 1988, il est libéré de toute restriction légale, garantissant théoriquement aux femmes une autonomie reproductive totale et, donc, la sûreté de leur personne. Je mets l'accent sur « théoriquement ». En réalité, malgré que la Constitution, telle que l'a interprétée le plus haut tribunal du pays, garantisse le droit des femmes de choisir de mettre fin à une grossesse, le droit à l'avortement reste un enjeu hautement politisé, confronté à des menaces très réelles.

Dans tout le Canada, l'accès à l'avortement reste insatisfaisant. Des projets de loi cherchant à modifier le statut des enfants non nés, et jeter le doute sur la légalité de l'avortement sont régulièrement présentés. Les femmes qui se rendent à des cliniques subissent le harcèlement de protestataires et de campagnes anti-choix. La formation en avortement n'est pas prodiguée aux futures générations de personnel médical. Cette liste de défis posés à la préservation du droit à l'avortement est loin d'être exhaustive.

La Coalition pour le Droit à l'Avortement au Canada (CDAC) existe pour combattre la dégradation des droits reproductifs des femmes. La CDAC est le seul groupe pro-choix d'envergure nationale qui s'engage pour le droit et l'accès à l'avortement. Cependant, la CDAC ne peut pas fonctionner sans le soutien des Canadiens et Canadiennes. Pour pouvoir continuer à militer pour

le droit à l'avortement, la CDAC dépend des contributions et des dons d'individu-es et de groupes.

Nous avons besoin de votre aide pour : pouvoir continuer notre travail avec le Réseau étudiant et jeunesse pour la justice reproductive ; soutenir les associations étudiantes face à la controverse pour avoir refusé de subventionner des groupes anti-choix ; publier les résultats de l'enquête sur l'activité des protestataires devant les cliniques d'avortement ; et pour s'opposer aux menaces constantes opposées à la justice reproductive par un gouvernement profondément anti-choix.

Si vous n'êtes pas encore membre de la CDAC, nous vous encourageons à examiner nos diverses options pour le devenir (voir le formulaire ci-dessous). Les dons mensuels sont faciles et donnent à la CDAC un financement durable (voyez ça comme deux Latte Grande par mois pour la justice reproductive). Évidemment, nombre d'entre vous qui lisez ceci sont déjà membres et d'ardents supporters de la CDAC — à vous, nous demandons que vous parliez à vos amis, à votre famille, du travail que fait la CDAC, que vous les encouragez à penser à nous soutenir.

Nous sommes la voix du Canada pour le choix. Nous avons besoin de votre soutien pour nous faire entendre, partout et clairement.

DEVENEZ MEMBRE DE LA CDAC AUJOURD'HUI

La CDAC encourage tous les individus qui soutiennent la voix pro-choix à devenir membre de notre Coalition. Des dons mensuels automatiques nous assurent une stabilité à long terme, ce qui nous permet de maintenir et de planifier nos activités et nos publications. Veuillez imprimer et remplir ce formulaire, et l'envoyer à : CDAC, C.P. 2663, Succ. Main, Vancouver, C.-B., V6B 3W3. Vous pouvez également visiter notre site Web à : www.arcc-cdac.ca pour des options d'adhésion et de listserv disponibles.

Nom: _____

Adresse: _____

Rue

Ville

Province

Code postal

Téléphone: (maison) _____ (travail) _____ Courriel: _____

Adhésion de base:

20\$ minimum:

Autre:

Attachez un chèque ou un mandat-poste payable à «CDAC».

VISA: no. de la carte: _____ signature: _____ date d'expiration: _____

Dons mensuels: Je veux appuyer l'ARCC-CDAC par des dons mensuels.

Veuillez prélever chaque mois sur mon compte-chèques la somme de: 10\$ 15\$ 25\$ Autre: _____

Signature: _____ Date: _____

Ce don est fait au nom d'un-e individu-e d'une entreprise d'une organisation

Directives (requis en loi) – Veuillez compléter entièrement ce formulaire d'adhésion, et agraffer au formulaire un chèque vierge de votre compte-chèques marqué « ANNULÉ »

Conditions: Votre don automatique sera traité le 1er jour de chaque mois ou le prochain jour ouvrable. Vous pouvez révoquer votre autorisation à tout moment, à condition d'un préavis écrit de 15 jours. Vous pouvez utiliser l'avis d'annulation suivant : www.cdnpay.ca. Vous disposez de certains droits de recours s'il arrivait qu'un débit ne soit pas conforme au présent Accord de débit préautorisé. Par exemple, vous êtes en droit d'être remboursé-e pour tout débit qui n'est pas autorisé ou conforme au présent Accord. Pour plus de renseignements sur vos droits d'annulation et de recours, communiquez avec votre banque ou visitez www.cdnpay.ca, ou contactez-nous à info@arcc-cdac.ca.